

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 23 mai 2020 à 10 Heures.

## Étaient présents :

- Sébastien AUBRY
- Joël BERTHELÉMY
- Isabelle DAGUENET
- Bertrand DECAUX
- Estelle DELAMARE
- Frédéric DURAND
- Marie-Pierre GAUBERT
- Delphine HEBERT
- Sylvie MAILLY
- Anthony MARAIS
- Annie PETITON
- Mariane RENAULT
- Franck ROGER
- Dominique ROUSSEAU
- Solange SANCHEZ

## Étaient excusés :

- Cyril BARABÉ qui donne pouvoir à Dominique ROUSSEAU
- Justine QUIBEL qui donne pouvoir à Dominique ROUSSEAU

## Secrétaire de séance

- Mariane RENAULT

## **1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FÉVRIER 2020**

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

## **2- INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Franck ROGER installe le Conseil Municipal nouvellement élu.

## **3- ELECTION DU MAIRE**

Annie PETITON, en qualité de doyenne, préside la séance. A son appel à candidature au poste de Maire, Dominique ROUSSEAU se porte candidat.

Il est procédé au vote à bulletin secret. Les opérations de vote ont été validées par les deux assesseurs Marie Pierre GAUBERT et Joël BERTHELÉMY.

Dominique ROUSSEAU est élu Maire à l'unanimité.

Dominique ROUSSEAU prend la présidence de la séance et fait lecture de la charte de déontologie des élus. Cette dernière est signée et approuvée par l'ensemble des conseillers.

#### **4- DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Dominique ROUSSEAU fait lecture de l'extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal concernant la création des postes d'adjoints.

Monsieur le Maire propose l'élection de 3 adjoints tout en précisant que la réglementation en vigueur permet d'en installer jusqu'à 5.

#### **5- ELECTION DES ADJOINTS**

L'ensemble du Conseil Municipal décide de réaliser ce vote à main levée.

- Annie PETITON, candidate au poste de premier adjoint, est élue à l'unanimité
- Joël BERTHELÉMY, candidat au poste de deuxième adjoint, est élu à l'unanimité
- Mariane RENAULT, candidate au poste de troisième adjoint, est élue à la majorité ; Sylvie MAILLY souhaitant s'abstenir.

Le procès-verbal est signé par le Maire, la doyenne, les assesseurs et la secrétaire de séance.

#### **6- INDEMNISATION DU MAIRE ET SES ADJOINTS**

Estelle DELAMARE effectue la lecture de l'extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal concernant les indemnités de fonction du Maire et de ses adjoints.

Afin de ne pas fragiliser la santé financière de la Commune, Dominique ROUSSEAU indique qu'il a décidé de diminuer son indemnité du montant alloué au 3ème adjoint qui interviendra à mi-temps.

Dominique ROUSSEAU précise que la délégation de chaque adjoints sera déterminée par Arrêté municipal et qu'il sera possible de procéder à des ajustements comme cela a été effectué au cours du mandat précédent.

L'indemnisation du Maire et ses adjoints est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Dominique ROUSSEAU prend la parole et tient à souligner l'importance qu'il accorde à rester au contact des Bardouvillais pendant son mandat et rappelle que la Commune sera confrontée dans les prochains mois à des chantiers d'envergure (Réfection du mur de soutènement et rénovation thermique de la Mairie).

Dominique ROUSSEAU souhaite enfin aborder les points suivants :

- La prochaine distribution d'un prospectus présentant la nouvelle équipe municipale, les indications concernant l'accueil en Mairie, la nouvelle distribution de masques dans le cadre de l'opération « masques solidaires » et les informations pratiques inspirées du livret remis aux nouveaux habitants.
- Les prochains Conseils municipaux qui devront avoir lieu courant juin et début juillet. Les impôts et les délégations seront à l'ordre du jour du premier et le budget du second.

L'ensemble du Conseil prend acte de ces informations.

Le Maire,

Dominique ROUSSEAU